



**Administration
de la gestion de l'eau**
Grand-Duché de Luxembourg

Direction

Référence : EAU-AUT-24-0962

Dossier suivi par : Unité Autorisations - ASR

Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)

Email : autorisations@eau.etat.lu

Alexandre Loc S.à r.l.
27, rue Michel Rodange
L-2430 Luxembourg

Esch-sur-Alzette, le **- 4 JUIL. 2025**

Lettre de finalisation

Objet	Réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre du plan d'aménagement particulier « Rue de la Gare » à Sprinkange
Localité(s)	Sprinkange
Commune(s)	Dippach

Madame, Monsieur,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez noter qu'en date de ce jour une copie de la décision ministérielle a été transmise à l'Administration communale de Dippach afin de procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Pour l'Unité Autorisations

Annexe :

- Décision ministérielle
- Documents vérifiés